AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-6-77439941

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

13 JUIN 1977 - BULLETIN TECHNIQUE N° 101

VITICULTURE

MILDIOU

Les pluies qui se succèdent ont aggravé la situation. Dans les vignobles où la protection a été mal assurée des foyers de Mildiou sont actuellement visibles sur feuilles et parfois même sur grappes.

Il convient donc d'effectuer un traitement dans tous les vignobles dès réception de ce bulletin. Le renouvellement de ce traitement s'imposera après 20 mm de pluie violente ou 25 mm de pluie modérée. En cette période de fortes invasions, nous insistons auprès des viticulteurs sur la qualité de l'application. S'attacher à bien apporter la quantité de matière active nécessaire à l'hectare. Eviter de traiter un nombre de rangs trop important et veiller à la bonne répartition du produit (en période ventée notamment) car il est nécessaire de couvrir parfaitement la végétation.

BLACK-ROT

Le traitement effectué contre le Mildiou assurera en même temps la protection contre le Black-rot.

OIDIUM

Dans les cépages sensibles, adjoindre un anti-oïdium à la bouillie destinée à combattre le Mildiou.

ARBORICULTURE

OIDIUM DU POMMIER

Maintenir la protection dans les variétés sensibles où de fortes infestations sont parfois observées.

ROUILLE DU PRUNIER

Dans la plupart des secteurs, le traitement précédent a été lessivé par les violents orages de la semaine dernière. Il est donc prudent de le renouveler après 20 mm de pluie violente ou 25 mm de pluie modérée.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Dans les mêmes conditions que ci-dessus, il est nécessaire de renouveler l'intervention dans les vergers où la récolte prévue le justifie.

.../...

P221

PUCERON FARINEUX DU PRUNIER

On note dans certains vergers de pruniers, notamment en Dordogne, la présence du puceron farineux. N'intervenir que si le parasite est observé et à l'aide de vamidothion (nombreuses spécialités) à 500 g de M.A./ha.

BACTERIOSE DU NOYER

Par suite des fortes précipitations, il est nécessaire de renouveler la pulvérisation cuprique conseillée dans notre précédent bulletin.

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS

En Dordogne, des pullulations d'araignées jaunes sont observées sur variétés remontantes (Red Gauntlet). Utiliser un acaricide non dangereux pour les abeilles, type dicofol (nombreuses spécialités) ou dicofol + tetradifon (Kelthion) en respectant le délai de 15 jours avant récolte.

CEREALES

SITUATION SANITAIRE (AU 11 JUIN)

Stades :- orges d'hiver et escourgeons : grain laiteux presque farineux (10.5.4 à 11.2)

- blés d'hiver : de la pleine floraison (10.5.3) au grain laiteux-pâteux (11.1 à 11.2)

Ravageurs : - les populations de pucerons se stabilisent ou regressent après une forte croissance ; sauf quelques exceptions, le seuil d'alerte de 1 épi colonisé sur 2 n'a pas été atteint.

- Dégâts dûs aux larves de lema peu importants dans l'ensemble, sauf dans les sols forestiers où l'on a pu dénombrer jusqu'à 130 larves pour 100 tiges (seuil d'intervention : 250 larves).

- Larves de cécidomyies trouvées dans des épis de blé

Maladies

Le temps orageux et les pluies de ces derniers jours ont favorisé le développement de la septoriose observée fréquemment sur épis.

La rouille brune continue de se manifester fortement au niveau des feuilles supérieures dans les régions signalées dans les bulletins précédents. Observés également dans diverses zônes : de l'oïdium et un peu de rouille jaune.

Enfin, certaines orges de printemps sont touchées par la rynchosporiose.

LIMACES SUR MAIS

Des dégâts assez importants dûs aux limaces sont signalés, plus particulièrement dans les Landes. On peut intervenir par pulvérisation ou à l'aide d'appâts, selon le stade du maïs et l'état du sol.

Pulvérisation : 4 kg/ha d'une spécialité à base de métaldehyde à 80 % (Antilimace bouillie, Hélicide B 80) - Traiter par temps calme.

Appâts : - de métaldéhyde et son (nombreuses spécialités sous forme de granulés ou bouchons à 5%) à raison de 15 à 30 kg/ha selon localisation et importance de l'infestation,
- de méthiocarbe : 3 kg/ha de Mesurol antilimace (produit assez toxique à appliquer en fin de journée).

.../...

DESHERBAGE DU MAIS EN POST-LEVEE

1°) Il doit permettre :

- soit de compléter l'action du désherbage de pré-levée (bulletin n° 94) et de détruire les vivaces,

- soit de rattraper certaines insuffisances du désherbage de pré-levée.

Dans les deux cas, l'atrazine appliquée en pré-levée (seule ou associée) doit normalement avoir retardé la végétation des adventices par rapport à celle du maïs.

Deux techniques sont utilisées :

- traitements en plein à l'aide de désherbants sélectifs sur adventices ayant 3 à 4 feuilles :

- sur dicotylédones annuelles ainsi que sur panic et sétaire jeunes : atrazine + huile à 1500 - 2000 g M.A./ha d'atrazine (Mazipron)

- sur liseron et chardon : 2,4-D (sel d'amine) à 500 g M.A./ha (nombreuses spécialités) en évitant la chaleur (limite 25° C).

- traitements dirigés (matériel adapté indispensable) effectués par temps calme alors que le maïs atteint de 40 à 60 cm contre 10 à 15 cm pour les adventices :

- contre graminées annuelles et nombreuses dicotylédones :

- sauf sur maïs semence : amétryne, de 2000 à 3200 g M.A./ha (Amephyt) + huile ; terbutryne, de 2000 à 2500 g MA/ha (Igrane) + huile ;

- paraquat, limité à l'apparition des racines coronaires, de 500 à 800 g M.A./ha (Gramoxone 2, Gramixel 2).

- contre dicotylédones vivaces

- liseron et chardon : 2,4-D sel d'amine, 1200 g M.A./ha, (nombreuses spécialités)

- ronce et gesse tubéreuse : 2,4-D + 2,4,5-T, 1000 g + 750 g (nombreuses spécialités).

- contre prêles : 2,4,5-TP (fénoprop), 1200 g M.A./ha (nombreuses spécialités).

Remarque : pour 2,4-D ; 2,4,5-T et 2,4,5-TP, diminuer la dose à partir de 20° C et ne pas traiter au-delà de 25° C.

2°) Destruction des chiendents :

La lutte commence bien évidemment par les techniques culturales. En ce qui concerne les traitements herbicides, ils peuvent être appliqués en pré-levée ou en post-levée du chiendent, ou sur chaumes.

Avant la levée : atrazine à 4 kg M.A./ha, active contre chiendent rampant mais supposant une succession maïs sur maïs.

En post-levée :

- sur chiendent rampant (5 à 10 cm) atrazine + huile à 2,5 à 5 kg M.A./ha selon les sols (bulletin n° 94); si la culture suivante est un maïs,

- sur chiendent pied de poule : traitement dirigé d'aminotriazole + thiocyanate d'ammonium à 1920 g M.A./ha (nombreuses spécialités T.L.)

suivi d'une application dirigée de paraquat 8 à 10 jours plus tard à 600 g M.A./ha.

.../...

P222

Sur chaumes de céréales ou de maïs à l'automne :

- sur chiendent rampant, à condition que la culture suivante soit un maïs : 2500 g M.A./ha d'atrazine,

- sur chiendent pied de poule encore en végétation active : aminotriazole + thiocyanate d'ammonium à 2400 g M.A./ha.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

DESHERBAGE CHIMIQUE DES VERGERS ET DES VIGNOBLES

Les désherbages effectués aux mois de février ou mars n'ont sans aucun doute pas contrôlé l'ensemble des adventices notamment le liseron et le chiendent qui sont actuellement en croissance active. Le premier est en début de floraison et il risque de monter rapidement dans les ceps ou sur les troncs, c'est le moment d'intervenir avec l'une des matières actives suivantes :

Culture	Age	Matière active	Dose de MA/ha en g	Spécialités commerciales	Actions et observations
Arbres fruitiers		2,4-D sel d'amine	1000	nombreuses	-Action sur diverses graminées et dicotylédones dont le liseron - Ne pas traiter par t° supérieure à 25°
arbres fruitiers et vigne	2 ans	oxadiazon	2000	Ronstar	Actif sur liseron essentiellement à utiliser 2 à 4 semaines après la nouaison des arbres fruitiers et à partir du stade 10-12 feuilles de la vigne
Arbres fruitiers à pépins et vigne	4 ans	dalapon	8000	nombreuses	Traitement localisé des taches de chiendents
Vigne	4 ans	cyanatrine	5000	Lisofix 40	Anti-liseron-Fractionner la dose : 5 l de produit commercial en juin, 7,5 l en juillet-août
Vigne		glyphosate	4320	Rondup	Très polyvalent. Ne pas traiter après la nouaison (floraison pour les vignes basses)
Vigne	4 ans	terbutylazine + terbumeton	6680 3320	Caragarde	Anti-liseron - déconseillé en sol filtrant, caillouteux ou graveleux
Vigne	4 ans	dalapon + aminotriazole + thiocyanate	4500	Weedazol spécial Surfassol	A utiliser avant la nouaison - Bonne action sur chiendent après 2 ou 3 ans d'application

L'Ingénieur en Chef d'agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD